

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article114>



En finir, une fois pour toutes, avec la précarité !

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - Congrès National de Clermont-Ferrand - Contributions au débat -



Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2007

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

En 2006, le puissant mouvement contre le CPE n'a pas mis fin à la précarité : il a non seulement infligé une défaite au gouvernement, mais il a aussi mis en lumière une des attaques frontales contre l'ensemble des salariés, ceux du privé mais aussi ceux du public, titulaires et non-titulaires. La précarité ne doit pas, comme le réclame la présidente du Medef, devenir la norme pour l'accès à l'emploi.

Il est utile de rappeler que c'est dans les trois Fonctions publiques qu'on trouve le plus grand nombre de précaires. Le Snes doit donc faire de la lutte contre la précarité une priorité ! Pour cela, il faut réfléchir à la pertinence et à l'efficacité de nos revendications. La FSU, à son dernier congrès à Marseille a admis que le plan Sapin, qui devait résorber la précarité, était un échec. Seulement un tiers des ayant droits ont été titularisés suite aux examens ou aux concours réservés et pour tous les autres, la situation s'est considérablement aggravée : on est passé des MA garantis aux contractuels, puis des contractuels aux vacataires. Pire : à la rentrée 2006, des milliers de collègues se sont retrouvés au chômage !

Avec l'introduction du CDI, le gouvernement enfonce le clou. Notre réponse doit être à la hauteur du danger. Dire que le CDI est un cheval de Troie contre nos statuts est juste, mais ça ne suffit pas ! Depuis des années la majorité UA explique qu'une titularisation sans concours porterait atteinte à nos statuts ; or, si aucun précaire n'a été titularisé sans concours, en revanche, nos statuts sont gravement menacés. Dans le thème 3, les rapporteurs se plaignent des difficultés qu'a notre organisation à syndiquer les précaires (page 20, paragraphe 2.1.3). Mais comment pourrions-nous syndiquer ces collègues sans prendre en compte leurs revendications ? Notre syndicalisme doit effectivement aller de l'avant. Alors cessons de réclamer de fausses solutions, comme des plans de résorption négociés qui permettent au gouvernement de gagner du temps, et de garder la main. Mettons en avant des revendications unifiantes qui nous ont permis de gagner sur le CPE. La précarité est un puissant levier utilisé par les gouvernements successifs et par le Medef pour attaquer nos statuts, mais aussi nos salaires et nos conditions de travail. Titulaires ou non, nous faisons le même travail, alors nous devons avoir le même salaire et le même statut. Au moment où les collègues se mobilisent massivement contre les modifications du décret de 50, réclamer la titularisation immédiate et sans conditions des non titulaires leur permettra d'entrer, eux aussi, dans l'action et leur démontrera l'utilité et l'efficacité du syndicalisme que nous proposons.

Alain PONVERT et Jean-Pierre PALLOIS
Ecole émancipée, académie de Rouen